

# **Conseil consultatif du quartier de Beauplan**

## **Mercredi 16 novembre 2016**

### **Étaient présents**

Robic Claudine, Maire adjointe, élue référente  
Jean-Louis Binick, maire adjoint aux services techniques  
Touton Pierre, habitant, association VHRS  
Rouveyrol Fabrice, habitant  
Simiot Claude, habitant  
Ros-Guézet Marie, habitante  
Michel Martine, association VHRS  
Rodolphe Olivier, association VHRS  
Dufrasnes Florence, habitante

### **Absents excusés**

Dimitri Manoussis, conseiller municipal  
Rodrigue Caronique, conseiller municipal  
Pompeigne Jérôme, habitant  
Jeanne Christophe, habitant

### **1/ Approbation du compte rendu du dernier conseil de quartier**

Aucune remarque

### **2/ Points évoqués lors des conseils précédents**

#### **Circulation**

Vitesse trop importante des véhicules sur la départementale 938

- En 2017, la ville compte lancer une étude pour élaborer un plan de circulation pour toute la ville. La réflexion portera sur les différents modes de circulation et prendra en compte les objectifs à atteindre: réduire la vitesse des véhicules, apaiser les circulations, privilégier la tranquillité des quartiers...Pour le quartier de Beauplan, l'ouverture des rues sur la départementale sera étudiée.
- Le conseil de quartier demande qu'une large concertation soit organisée à l'occasion de la mise en œuvre de ce plan de circulation, au niveau du diagnostic puis pour la présentation du scénario retenu.
- Intensification de la circulation routière sur les trois axes qui traversent le quartier: rue des Chênes, avenue des Buissons, Chemin de La Chapelle. En attendant les résultats de cette étude, pourrait-on, à l'aide de panneaux routiers, empêcher la circulation de transit dans le quartier ?

#### **Stationnement**

- Stationnement abusif sur les trottoirs au niveau des croisements entre rue des Chênes et rue des Cèdres, rue des Chênes et rue des Sapins, rue des Lauriers et rue du Château d'Eau, rue des Troènes et rue du Château d'Eau. Le conseil demande l'installation d'un dispositif sous forme de potelets ou de jardinières pour mettre fin à ces mauvaises habitudes.
- Le marquage au sol des places de stationnement rue des Chênes, n'a jamais été réalisé.
- Le nombre de places de stationnement handicapé est-il suffisant ? Il en existe devant le gymnase, le groupe scolaire, et des places ont été créées dans les quartiers, à la demande des riverains, en fonction des besoins.

- Trop de véhicules stationnent sur le trottoir chemin de la Chapelle, côté de Saint Rémy, ce qui oblige les personnes à mobilité réduite ou avec des poussettes à circuler sur la chaussée. Le conseil demande qu'une réunion soit organisée avec la ville de Magny les hameaux pour trouver des solutions à ce problème récurrent: matérialiser un stationnement en quinconce sur la chaussée, par exemple.

### Voirie

- Trottoirs et chaussée dégradés par des nids de poule: Madame Dufrasne, membre du conseil de quartier, a envoyé au service technique, un reportage photo dans lequel 53 nids de poule ont été recensés. Qu'en est-il ? Car il y a nécessité de faire une campagne de nids de poule rapidement.
- Chemin de la Butte aux Buis: c'est le seul le cheminement qui permet de relier le plateau de Beauplan au centre-ville. Son état actuel nécessiterait une rénovation globale. Il serait important d'y prévoir un cheminement piéton et un cheminement vélo. Cette liaison douce fait aujourd'hui partie du parcours de la Véloscénie qui va de Paris au Mont-Saint-Michel.
- Les camions qui traversent le quartier par l'avenue des Buissons, montent sur les trottoirs en croisant des bus et dégradent les bordures récemment rénovées.
- Éclairage public : les candélabres seront repeints courant 2017.

### Sécurité

- Des passages piétons restent à repeindre et il serait souhaitable de les signaler aux automobilistes par l'installation de lampes LED en bleu.
- Insécurité des biens et des personnes. La commune a passé un marché pour l'installation de 45 caméras de vidéosurveillance. Ce sera effectif au 1er trimestre 2017.

### Propreté, élagage, espaces verts

- La clairière de Beauplan est très mal entretenue : le terrain de foot est sale, le terrain de pétanque n'est pas nettoyé, un panneau de basket est cassé.
- L'aire de jeux à proximité de Carrefour, est régulièrement envahi par des jeunes qui laissent au sol mégots, canettes, papiers... ce n'est pas l'idéal pour les jeunes enfants qui viennent avec leur nounou. Des arbustes à baies dangereuses, y seraient plantés.
- Le chemin de la Butte aux Buis a besoin d'être régulièrement nettoyé.
- Sous les lignes à haute tension, un nettoyage et un élagage sont nécessaires.
- L'élagage des arbres, avenue des Buissons, est programmé pour 2017.
- Lorsque des haies débordent sur le trottoir et empêchent la circulation sereine des piétons, prévenir la police municipale en précisant le nom de la rue et le numéro de la propriété concernée.

### Autres points

- La plaine de Chevincourt a fait l'objet d'une demande de classement en zone agricole protégée dans le dossier du PLU.
- I3F va présenter son plan de rénovation des logements sociaux, le 30 novembre 2016 à 18h dans les salles de Beauplan.
- La CCHVC, Communauté de communes de la haute vallée de Chevreuse, a mis en œuvre un système d'éco mobilité qui comprend une voiture Zoé électrique et une borne de recharge pour voiture électrique, rue du Château d'Eau. Seul cet emplacement, à côté du transformateur, répondait aux besoins de puissance électrique pour cet équipement.
- Carrefour Market devrait faire l'objet d'une réhabilitation intérieure et extérieure courant 2017.
- Les mauvaises odeurs ressenties par les riverains rue du Château-d'Eau, proviennent d'un mauvais branchement des conduites d'assainissement de

l'immeuble à l'angle de l'avenue des Buissons et de la départementale 938. Le concessionnaire en charge de l'assainissement suit le dossier.

- Rénovation de l'ancienne propriété des AGF. Problématique de la sortie des véhicules de GTT et des nouveaux logements aux AGF sur la route départementale. Un rond-point sera-t-il envisagé ?
- Les habitants des logements sociaux et du bout du quartier sont très isolés. Le conseil propose de communiquer sur les transports vers Magny centre ou vers Saint Rémy pour les personnes sans véhicules.